



DEMOSTAF

Demography Statistics for Africa

WORKING PAPER n°15

L'éthique en pratique dans les études de population en Afrique : co-construire les recherches

Claudine Sauvain-Dugerdil

Mai 2021



Ce working paper est prévu pour contribuer à l'ouvrage collectif *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* issu du projet DEMOSTAF. Il a été relu par deux des éditeurs scientifiques de l'ouvrage ainsi qu'un évaluateur externe que nous remercions pour sa relecture attentive.

This working paper is a contribution to the collective book *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* from the DEMOSTAF project. It has been reviewed by two of the book's scientific editors and an external reviewer whom we thank for his/her careful review.

Les éditeurs scientifiques / The scientific editors : Géraldine Duthé, Aurélien Dasré, Binta Ndeye Dieme, Bruno Masquelier, Marc Pilon, Clémentine Rossier, Abdramane Bassiahi Soura, Madeleine Wayack Pambè.

DEMOSTAF en quelques mots

- Un financement de 4 ans (2016-2019) au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.
- Un consortium de 14 institutions académiques et 4 instituts africains de statistique pour avancer sur des questions de population émergentes en Afrique subsaharienne en valorisant les données démographiques, en particulier celles produites par les offices nationaux de statistiques
- Une centaine de participants (chercheurs, doctorants et ingénieurs) dont les deux tiers engagés dans des mobilités d'au moins 1 mois entre les institutions.

DEMOSTAF in a few words

- A funding for 4 years (2016-2019) from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement n°690984.
- A consortium of 14 academic institutions and 4 African statistical offices to advance on emerging population issues in sub-Saharan Africa, promoting demographic data, those from public statistics in particular.
- Over 100 individual participants (researchers, PhD students and engineers), 2/3 were involved in secondments of at least one month between partner institutions.

demostaf.site.ined.fr



L'éthique en pratique dans les études de population en Afrique : co-construire les recherches

Claudine Sauvain-Dugerdil ¹

Université de Genève

Remerciements

Ce travail se fonde sur l'expérience de l'auteure, mais il n'aurait pas pu être possible sans les contributions pertinentes d'une série de collègues du programme DEMOSTAF. Un tout grand merci donc à Jean-Pierre Diamane Bahoum (ANSD, Dakar), Baguinibié Bazongo (INSD, Ouagadougou), Aurélien Dasré (Université Paris Nanterre), Valérie Delaunay (IRD, Dakar), Pape Mabèye Diop (ANSD, Dakar), Assa Gakou Doumbia (INSTAT, Bamako), Valérie Golaz (Ined), Jean-Alain Goudiaby (Université de Ziguinchor), Jean-François Kobiane (ISSP), Marc Pilon (IRD), Bruno Schoumaker (Université Catholique de Louvain), Abdramane Soura (ISSP, Ouagadougou), Bilampoa Gnoumou Thombiano (ISSP, Ouagadougou), Madeleine Wayack Pambè (ISSP, Ouagadougou).

Résumé

Dans une période charnière de montée des préoccupations éthiques et de leur formalisation, mais aussi de transformations de la recherche sur les questions de population en Afrique, une réflexion est nécessaire sur les défis éthiques que celle-ci pose. Le programme DEMOSTAF, lieu de rencontres de chercheur.e.s d'une série de pays du Nord et du Sud et de différentes générations, constitue un espace pertinent à cet égard. Ce texte se fonde sur l'expérience de l'auteure au Mali et d'une série de collègues de DEMOSTAF et défend la thèse selon laquelle l'éthique ne fait sens que si elle ancrée dans des préoccupations concrètes accompagnant toutes les étapes de la recherche. Le texte est structuré en deux grandes parties. Dans la première, on examine la question du positionnement des chercheur.e.s dans les contextes variés de recherche et donc le défi de conserver la liberté garante de la qualité du travail. Cette partie rappelle les différentes configurations de la recherche en Afrique et ses transformations, puis examine le rôle des nombreux acteurs concernés. La seconde partie, traite de la responsabilité des chercheur.e.s en deux temps. On revient d'abord sur le but fondamental de la production des connaissances, en s'interrogeant sur leur pertinence pour les différents acteurs, la question du traitement des sujets sensibles et de la diffusion des informations. Dans un second temps, on arrive à ce qui forme le cœur de la réflexion, à savoir la nécessité d'une véritable co-construction des recherches avec les différents acteurs concernés, ceci à toutes les étapes.

¹ Correspondance : claudine.sauvain@unige.ch

L'éthique dans la recherche en sciences sociales

Ces dernières décennies, des préoccupations éthiques se sont développées parallèlement à une remise en question d'une science toute puissante et rationnelle (Ossipow, 1993) et, pour la recherche Nord-Sud, d'un contexte colonialiste d'étude des cultures traditionnelles. Des comités d'éthique ont été créés, d'abord dans les pays du Nord et surtout dans le domaine de la santé et de la biologie, pour mener la réflexion nécessaire et formuler des normes². L'accent est mis particulièrement sur le consentement des participant.e.s et la protection des groupes plus vulnérables, mais aussi dans le but de protéger les personnes qui participent aux recherches³. L'octroi de financement de recherche et la publication des travaux sont de plus en plus soumis au contrôle par des instances garantissant la dimension éthique de la recherche (Delaunay, 2018). Des règles de plus en plus strictes portent sur l'anonymisation des données et leur diffusion. Certaines institutions, par exemple américaines comme le National Institute of Health (NIH, USA) demandent aux chercheurs recevant leur financement de suivre une formation en éthique.

La formalisation de l'éthique en sciences sociales est récente, en particulier dans les Institutions et Facultés concernées par les questions de population. Ainsi par exemple, le Comité d'éthique de l'Institut National d'études démographiques (INED, Paris) date de 2012, tout comme l'adoption du règlement de la Commission de déontologie de la recherche de l'Université catholique de Louvain la Neuve (UCL), une Commission d'éthique de la recherche de la Faculté des Sciences de la société a été mise en place à l'Université de Genève en 2017, et une charte d'éthique de l'Université a été publiée en décembre 2019⁴. A UCL et à l'INED, des chercheurs remplissent un rôle de référent des bonnes pratiques qui peuvent intervenir comme premier recours, conseiller et informer. L'éthique de la recherche s'inscrit de plus en plus dans les programmes de formation, à l'exemple du cours en ligne développé depuis 2018 par la Plateforme Éthique de l'Université de Lyon et destiné en priorité aux doctorants de toutes disciplines⁵.

En matière de recherche au Sud, la réflexion éthique a porté initialement sur les liens entre recherche et développement et sur les partenariats entre chercheurs du Nord et du Sud. En Suisse, les efforts pour construire des ponts entre le monde de la recherche et celui du développement ont abouti à la création en 1994 de la Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement (KFPE) qui a formulé onze principes⁶. Comme le soulignent Yvan Droz et Anne Mayor (eds, 2009) le partenariat est devenu omniprésent

² En Suisse, une des premières a été la Société d'éthique biomédicale, créée en 1989.

³ Pour les Etats-Unis, voir en particulier : Human research Protection Program, Harvard Longwood Medical Area, 2013, 48 p. et Révision 2017 de la Federal Policy for the Protection of Human Subjects datant de 1991, réalisée par le Department of Health and Human Services et quinze autres agences et départements américains fédéraux

<https://www.hhs.gov/ohrp/regulations-and-policy/regulations/finalized-revisions-common-rule/index.html>

⁴ <https://www.unige.ch/ethique/charte/>

⁵ <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:universite-lyon+91001+session01/about#>

⁶ Onze principes pour un partenariat juste et équitable sur la base d'objectifs communs : 1. Définir l'agenda ensemble / 2. Interagir avec les parties prenantes / 3. Clarifier les responsabilités / 4. Etre redevable aux bénéficiaires / 5. Promouvoir l'apprentissage mutuel / 6. Renforcer les capacités / 7. Partager les données et les réseaux / 8. Diffuser les résultats / 9. Mettre en commun les bénéfices et les mérites / 10. Mettre en oeuvre les résultats / 11. Pérenniser les résultats.

https://sciencesnaturelles.ch/organisations/kfpe/11_principles_7_questions

dans les discours relatifs à la recherche en Afrique et une condition pour la plupart des financements.

Eu égard à l'éthique dans les études de population, la réflexion s'est surtout développée dans le cadre des grandes enquêtes comme les Enquêtes démographiques et de santé (voir par exemple Adetunji et Shelton, 2011) et des Observatoires de population avec par exemple la création d'un groupe de travail au sein du réseau INDEPTH en 1998 et en 2005 au sein du Centre français sur la population et le développement (CEPED) (Mondain et Bologo, 2009 ; Mondain 2018 ; Delaunay, 2018).

En Afrique francophone, comme ce fut le cas plus généralement au niveau international, les premiers comités d'éthique ont été créés dans le domaine de la santé (au Burkina Faso en 2004, au Sénégal en 2009) ; au Sénégal, leur application s'est étendue de façon plus ou moins effective aux autres domaines de recherche. Les centres nationaux de la recherche scientifique ont pour mission d'établir les conditions de réalisation des recherches (autorisations administratives, partenariats locaux, etc.), mais ces conditions sont généralement peu connues des chercheurs. Il y a aussi le Visa Statistique octroyé par les instituts nationaux de statistiques (INS) dans les pays où il existe une législation en la matière⁷.

Se pose alors la question du rôle des Comités d'éthique et autres instances de contrôle de la recherche. Plus largement quelles formes doit prendre l'institutionnalisation de l'éthique ? Est-ce que, à l'exemple des associations françaises et suisses de sociologues qui n'ont pas voulu formaliser leurs recommandations éthiques par des règles précises, faut-il mettre l'accent sur des principes, en particulier la responsabilisation du chercheur plus que sur des normes contraignantes ? Comme le soulignait Alex Mauron (1996), l'éthique de la recherche ne se limite pas à des principes moraux relatifs au bien et au mal ou au juste/injuste, mais nécessite une réflexion sur les finalités poursuivies. Les formes classiques de partenariat scientifique ont souvent été des échecs (Droz et Mayor, eds, 2009), illustrés notamment par ce que Ouattara et Ridde (2013) dénomment les « faux-partenariats » utilisés comme « faire valoir auprès des bailleurs de fonds ».

Au-delà des principes de partenariat, la pratique de la recherche dans les Suds, se trouve confrontée aux inégalités de pouvoir et de moyens. Le contexte organisationnel et normatif hérité du passé colonial, auquel s'ajoutent l'instabilité institutionnelle, le manque de ressources, la surcharge des enseignants et des chercheurs, engendrent encore des « rapports inégalitaires qui accentuent les conditions de vulnérabilité des chercheurs du Sud » (Ouattara et Ridde, 2013). Toutefois, la situation en matière d'offre d'enseignements et de configuration du monde de la recherche dans les pays du Sud est de plus en plus diversifiée. Un nombre croissant de chercheurs du Sud ont été formés au Nord et ont contribué au développement d'institutions au Sud qui offrent des formations de qualité et des recherches de haut niveau. Ainsi, les frontières entre les mondes des chercheurs du Sud et du Nord sont nettement moins marquées.

En filigrane du défi de l'éthique en pratique s'inscrit, mais le plus souvent sans l'aborder de façon explicite, la notion de responsabilité : « C'est à la collectivité humaine tout entière qu'il faut donner la responsabilité de justifier le respect dû à chaque homme » (Jacquard, 2001).

⁷ Voir par exemple pour le Sénégal :

https://www.ansd.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=583:application-du-visa-statistique&catid=56:depeches&Itemid=264

Au-delà de règles normatives, la responsabilité est à tous les niveaux - les institutions qui élaborent et appliquent les règles, les partenaires, les populations concernées -, mais dans un contexte d'inégalité et d'altérité, la responsabilité des chercheurs est au centre et nous postulons que c'est la clé pour cerner le défi éthique de la recherche dans les Suds. Mettre la responsabilité au centre d'une éthique en pratique implique un ancrage dans les expériences des chercheurs.

Le présent travail n'a pas la prétention de réaliser un bilan systématique des pratiques de la recherche démographique en Afrique, mais de proposer des pistes de réflexion à partir de l'expérience de l'auteure au Mali depuis le milieu des années 1970 qui sert donc de fil conducteur pour structurer le texte et guider les entretiens. Un premier document (Sauvain-Dugerdil, 2017)⁸ a été progressivement enrichi par une série de discussions lors de présentations au cours des conférences annuelles de DEMOSTAF en 2017, 2018 et 2019 et, surtout, à travers des entretiens semi-structurés avec sept collègues de ce programme et une séance de travail avec l'équipe du Work Package 4⁹, ainsi que quelques publications produites par certains collègues, citées dans le texte.

Le but de DEMOSTAF est de promouvoir la recherche sur les questions actuelles de population en Afrique subsaharienne dans une perspective de travail collaboratif Nord-Sud¹⁰; ce programme offre donc un contexte particulièrement pertinent pour poser un regard croisé sur la recherche en Afrique. Les contributions des collègues de DEMOSTAF apportent des éclairages du Sud et du Nord, de différentes générations, aux expériences variées, surtout dans les pays du Sahel (Mali, Sénégal, Burkina Faso), mais aussi d'en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda). Ainsi, ce travail contribue à inscrire DEMOSTAF dans une perspective temporelle plus longue d'évolution de la relation aux études de population et aux expériences du terrain.

En mettant au centre les responsabilités des chercheur.e.s, nous postulons que la réflexion éthique peut devenir une préoccupation concrète accompagnant toutes les étapes de la recherche. Dans une première partie, nous examinons le positionnement du chercheur dans les jeux de pouvoir complexes des différentes configurations de recherche et, dans une seconde partie, la responsabilité du chercheur dans une double perspective : d'une part, celle de la production de connaissances qui font sens et, d'autre part, celle de vrais partenariats fondés sur une co-construction des recherches.

⁸ La première version de ce travail avait été présentée lors de la Journée *L'éthique (en) pratique: la recherche en sciences sociales* organisée par [la commission d'éthique de la recherche de la](#) Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève en février 2017 ; ce travail a aussi été l'objet d'une communication lors de la séance du groupe thématique d'éthique de la Human Development and Capability Association (HDCA) à Londres en septembre 2019.

⁹ Voir liste des contributeurs dans les remerciements.

¹⁰ Dans la ligne de projets comme African Census Analysis Project de l'Université de Pennsylvanie (ACAP, <http://www.acap.upenn.edu/>) ou le réseau InDepth de coordination des systèmes de surveillance en matière de santé et de démographie (<http://www.indepth-network.org/>) ou le réseau famille et scolarisation en Afrique (FASAF).

1. Se positionner dans des jeux de pouvoir complexes : des situations très diverses selon la configuration de la recherche.

Le présent travail est centré sur le chercheur, mais il est évident qu'il/elle doit composer avec les nombreux acteurs impliqués de façons diverses dans les recherches : les communautés étudiées et les acteurs locaux, les équipes de recherche et la communauté des chercheur.e.s, les institutions (autorités, institution d'appartenance, bailleurs, comités d'éthique et autres instances de contrôle). Il s'agit pour le chercheur de mener ses travaux en se situant et donnant à chacun sa place dans la toile complexe du monde de la recherche et selon les configurations sociales des populations. Le type d'acteurs impliqués et le positionnement des chercheur.e.s vont cependant dépendre du type de recherche. Nous commençons donc par esquisser ces diverses configurations de la production des connaissances avant d'examiner le rôle des différents acteurs.

1.1. Configurations diverses de la recherche : de l'obligation de récolter ses propres données à un éventail de sources d'informations

Dans le domaine de la population, depuis les premières études postcoloniales, les configurations des recherches et l'éventail des acteurs et des outils se sont considérablement étendus, depuis les enquêtes de terrain aux analyses secondaires de données et à l'accès à de nouvelles sources d'information.

L'immersion : le chercheur du Nord face à une population du Sud

Les premières études de population africaines dans les années 1960-80 ont été essentiellement le fait de chercheurs occidentaux solitaires faisant de longs séjours de terrain. En Afrique de l'Ouest, c'est par exemple le cas des travaux de Jack et Pat Caldwell au Nigeria ou de Jacques Gomila chez les Bediks du Sénégal et, au Mali en particulier le programme de recherches de l'INED au Nord (Cazes et al eds, 1993; Chaventré, 1983 ; Sauvain-Dugerdil, 1980 ; Hertrich 1996).

Cette démographie de terrain, dans des populations aux repères si différents, constitue pour le chercheur, le défi de trouver la bonne distance. Par son immersion, le chercheur devient un.e acteur.trice des dynamiques sociales, parfois même un.e intermédiaire, un.e porte-parole de la population. Il s'agit alors de négocier la place qui lui est attribuée pour jouer son rôle tout en conservant son autonomie et éviter d'être manipulé.e ou de tomber dans une attitude paternaliste. Dans une société très structurée, comme celles du Sarnyéré Dogon ou chez les Bwa, les interlocuteurs sont désignés par des règles hiérarchiques précises qui imposent de passer par les chefs. Le logeur et sa famille et le traducteur constituent des intermédiaires-clé pour la réussite des recherches au quotidien. En particulier, le traducteur joue un rôle central pour aider le chercheur à comprendre les règles sociales et adopter les bons comportements. Il acquiert donc un pouvoir important avec lequel le chercheur doit composer.

Gérer des équipes de recherche

Dans de nombreux cas, cette première phase de recherche solitaire a donné lieu à une dynamique à long terme impliquant des équipes multiculturelles et multidisciplinaires. Au Sarnyéré Dogon et chez les Bwa, les enquêtes se sont poursuivies tant que la situation sécuritaire le permettait. Au Sénégal, les travaux initiaux chez les Bédik et les premières enquêtes de Pierre Cantrelle dans le Sine Saloum ont été à l'origine des Observatoires de population de Bandafassi (créé en 1970) et de Niakhar (dès 1964). Surtout, l'émergence

d'institutions locales actives sur les questions de population a fondamentalement transformé le réseau des chercheurs ; sur le terrain, apparaissent aussi de nouveaux acteurs avec la décentralisation et la prolifération des programmes de développement. Cette multiplication des interlocuteurs entraîne de nouvelles configurations de recherches composées d'équipes variées du Nord et du Sud. Sur le terrain, il s'agit alors de gérer une équipe, par exemple dans le cas de la seconde campagne de recherche au Sarnyéré Dogon (2002 – 2010), avec des étudiant.e.s de Bamako et de Genève. À l'encadrement des jeunes suisses ne connaissant guère l'Afrique, mais curieux d'apprendre, s'ajoutait la gestion plus délicate des étudiants maliens qui découvraient une réalité de leur pays qu'ils ignoraient souvent et le manque de disponibilité de leurs professeurs. Outre l'organisation pratique, le principal enjeu était alors de garder le contact privilégié qui avait été établi avec la population.

La diversité des configurations des recherches développées par les institutions africaines témoigne de leur investissement de plus en plus marqué dans les diverses étapes des projets de recherche. Dans certains projets, des partenaires du Nord cherchent des exécutants de terrain, mais dans d'autres ce sont les acteurs du Sud qui formulent le projet puis cherchent des partenaires étrangers et locaux. Les premiers observatoires de population ont été établis par des équipes françaises, mais certains plus récents, comme celui de Ouagadougou créé en 2008, ont été conçus et sont gérés par des équipes locales ; Ils restent toutefois financés par des bailleurs du Nord. Des règles précises d'accès définissent les devoirs des nombreux chercheurs qui les utilisent (Soura et Rossier, 2019).

Les grandes enquêtes : dissociation entre la production et l'utilisation des données

Les enjeux se transforment radicalement lorsqu'il ne s'agit plus de recherches de terrain en profondeur, avec de petites équipes, mais de grandes enquêtes, initiatives internationales, mises en œuvre par les Instituts nationaux de statistique (INS). Dans le domaine de la population c'est en particulier le cas des Enquêtes de démographie et santé (EDS) qui depuis 1984 ont succédé aux Enquêtes mondiales de fécondité (WFS depuis 1972). Le rôle du chercheur se distingue alors de celui des producteurs de données. Souvent, il/elle n'a pas, ou peu, de contacts directs avec la population qui devient juste objet d'étude, ou même procède à des analyses de données sans connaissances du contexte.

Il est évident, comme l'ont souligné plusieurs de nos collègues lors d'entretiens, que se pose un problème éthique lorsque le chercheur n'a pas lui-même récolté les données et que les conditions de production ne sont souvent pas bien connues. Il importe alors d'avoir au moins accès aux manuels des enquêteurs et diverses métadonnées. Un enjeu central est alors la relation entre producteurs et utilisateurs des données, question sur laquelle nous reviendrons plus loin.

1.2. Le défi du chercheur : se positionner dans les jeux de pouvoir pour garder la liberté garante de la qualité de la recherche

Les recherches impliquent un large éventail d'acteurs aux rôles et contributions diverses. Il importe alors que chacun trouve sa place autour d'un objectif commun de production de connaissances. En premier lieu, le chercheur doit avoir une idée claire de sa place, se « présenter comme chercheur », selon les termes de Valérie Golaz, à savoir conserver sa liberté de recherche tout en évitant les conflits. Le rôle de chacun est à considérer pour régler des aspects délicats de la recherche, tels que l'effet potentiellement perturbateur de la présence des chercheurs étrangers sur le terrain, les rétributions équitables pour chacun et,

plus largement, l'établissement des budgets, ou encore le recrutement des collaborateurs de terrain. Il est toutefois évident que le chercheur, tant du Sud que du Nord, n'a pas le contrôle de toutes les dimensions de la recherche et doit composer avec des réalités complexes. Il s'agit donc d'examiner les différentes facettes des rôles des divers acteurs en prenant en compte leurs attentes variées.

Les communautés et institutions locales

L'ensemble de nos interlocuteurs s'accordent pour mentionner que la responsabilité du chercheur se situe en premier lieu à l'égard de la population étudiée. Tous ont l'expérience que, généralement, les gens se prêtent volontiers aux enquêtes, d'autant plus lorsque la confidentialité est clairement garantie. Toutefois, les enquêtes à passages répétés entraînent une lassitude, mais aussi une familiarité entre les enquêteurs et les enquêtés qui peut empêcher de garder la bonne distance nécessaire au maintien du libre consentement de répondre, ou non, aux questions.

L'accès au terrain passe par diverses instances, l'administration locale, les chefs coutumiers et leaders communautaires. Il est donc primordial d'expliquer largement les objectifs de l'étude en termes qui font sens pour les interlocuteurs. Par ailleurs, le feu vert de l'instance supérieure n'empêche pas toujours des obstacles ultérieurs qui peuvent exprimer des conflits sous-jacents. Plus largement, comme le souligne Valérie Delaunay, se pose le dilemme de l'« arbitrage entre le respect de la coutume et le respect de l'individu » (Delaunay 2018 p. 447). Le groupe de travail INDEPTH s'accorde pour considérer que, dans des contextes de sociétés traditionnelles structurées, « l'accord collectif semble satisfaisant » ; il importe toutefois de trouver les moyens pour entendre les individus (Ibid, p. 448).

La prise en compte des intérêts de la communauté est certainement très différente selon le contexte et les modalités de la recherche. Il importe avant tout que la population comprenne les finalités de la recherche dès le départ et, idéalement, que les sujets abordés rencontrent leur propre intérêt, comme ce fut le cas avec les reconstructions des généalogies au Sarnyéré¹¹. L'essentiel est qu'une information adaptée soit fournie à la population à toutes les étapes (questions sur lesquelles nous revenons dans les sections suivantes).

La responsabilité centrale du chercheur est de ne pas nuire à la population, mais se pose aussi la question des retombées pour la communauté. Le groupe de travail du réseau INDEPTH distingue le principe de justice de celui de bienfaisance (Delaunay 2018). Celui de justice est fondé sur le rapport entre les contraintes et les avantages procurés par la recherche ; il n'implique donc pas de cadeaux, mais un dédommagement pour le temps consacré et d'éventuels déplacements. Le document mentionné souligne bien le problème délicat de la distinction entre compensation et incitation (Delaunay 2018). Dans l'exemple malien du Sarnyéré-Dogon, il y a des règles très précises sur les cadeaux à faire et leur répartition, ce qui permet d'éviter d'être confrontés à des situations délicates de demandes individuelles.

Le principe de bienfaisance implique d'apporter un bonus pour la population. Les recherches en démographie ne sont généralement pas liées à des programmes d'intervention¹².

¹¹ Voir Sauvain-Dugerdil, 1980. Un travail généalogique a aussi été réalisé chez les Bedik (Gomila et Ferry, 1966 ; Langaney et al, 1972), chez les Tamachek (Chaventré, 1983) et chez les Bwa (Hertrich, 1996).

¹² Les volets médicaux des Observatoires et certains modules des EDS donnent cependant lieu à des actions dans le domaine de la santé.

Toutefois, dans des contextes où les projets d'aide au développement sont nombreux, la présence d'étrangers est souvent associée au lancement d'un appui. Pour éviter tout malentendu, il peut être souhaitable que les chercheurs étrangers ne soient pas présents sur le terrain comme ce fut le cas dans notre enquête de 2002 auprès des jeunes dans des quartiers périphériques de Bamako.

Les chercheurs sont cependant amenés à se positionner face aux besoins des communautés, particulièrement ceux du Nord en situation d'immersion. Certain.e.s adoptent l'option de non-ingérence, selon laquelle la recherche en tant que telle n'aurait pas d'effets pervers et ouvrirait des fenêtres vers de nouvelles connaissances utiles pour tous.

Toutefois de nombreux programmes de recherche comprennent un volet d'appui. Les exemples ne manquent cependant pas de bonnes intentions aux conséquences néfastes, notamment lorsque des aides ponctuelles introduisent des nouveautés génératrices d'inégalités, ou créent des dépendances. Par exemple, ce fut souvent le cas des recherches au Nord Mali des années 1970 qui, en contrepartie de la participation des communautés, étaient accompagnées par un médecin, présence qui, dans des populations isolées développait des attentes démesurées. J'ai aussi été témoin d'initiatives de forages destinés à assurer l'approvisionnement en eau potable, mais qui, par manque de suivi, étaient tous hors service après quelques années. La situation est certainement différente pour les programmes de longue durée. Le.la chercheur.e constitue alors un acteur précieux, par sa connaissance du terrain et par les liens durables établis, pour contribuer à une dynamique d'amélioration de la qualité de vie, par des coups de pouce qui font sens et dont s'approprient les acteurs locaux. Ainsi des programmes de recherches ont contribué au développement d'écoles ou de centre de santé, d'accès à l'eau, d'activités génératrices de revenus pour les femmes ou d'actions en faveur de la sécurité alimentaire, comme les banques de céréales.

Le monde des chercheurs : Chercheurs du Nord et du Sud, l'équipe du projet, experts du domaine, communauté scientifique

Le chercheur doit pouvoir travailler sur n'importe quelle population et les regards croisés Nord-Sud sont précieux. Mais il importe aussi que les uns et les autres connaissent bien leur propre culture. Ainsi comme le souligne Jean-Alain Goudiaby, c'est une bonne chose que les doctorants du Sud travaillent sur leur propre pays, car « nous avons besoin de connaissances sur 'nos' populations ».

Le chercheur, du Nord ou du Sud, s'inscrit dans des configurations variées, plus ou moins formalisées. Les collaborations Nord-Sud reposent souvent sur des partenariats de longue date, par exemple celles que les chercheurs de l'INED ont établies avec les chercheurs maliens ou burkinabés, ou sur des liens noués par les chercheurs africains lors de leurs études dans les pays occidentaux. Les relations de partenariat Nord-Sud restent néanmoins contingentes des inégalités qui subsistent en matière d'accès aux ressources et qui introduisent un biais fondamental et posent des questions d'équité souvent difficiles à trancher. Quelle part attribuer dans les budgets aux chercheurs locaux ? Comment s'assurer d'une bonne gestion des fonds dont est encore souvent responsable le requérant du Nord ? Actuellement, dans la plupart des cas, c'est une institution locale qui porte le projet et donc doit s'assurer qu'il remplit les conditions réglementant les recherches de terrain.

Une question centrale est celle de la rétribution des divers acteurs. Selon les collègues africains interrogés, les rémunérations des chercheurs du Nord ne posent pas problème, car

ils ne sont généralement pas payés sur le budget local et « cela ne peut pas être le même tarif, il est normal qu'ils reçoivent des indemnités ». Au niveau local, comment fixer les rétributions lorsque les coûts salariaux doivent aussi couvrir des frais institutionnels et des équipements informatiques pas toujours prévus dans les budgets ? Surtout, comment fixer des barèmes selon les contributions réelles de chacun et non leur statut hiérarchique. Comme le souligne un des collègues, les motivations des chercheurs locaux sont diverses. Les jeunes chercheurs participent généralement à un projet international avec l'espoir d'intégrer une université occidentale ; pour les chercheurs plus confirmés les recherches internationales permettent d'élargir leur réseau, espérer une publication ou traiter une question de recherche innovante. Il s'agit souvent d'un revenu bienvenu pour compléter les salaires très modestes du monde académique. Toutefois, certains voient ces projets essentiellement comme une ressource économique et participent sans vraiment partager les objectifs scientifiques du projet. Des ressources doivent aussi être prévues pour motiver les diverses institutions et les agents sectoriels impliqués d'une façon ou d'une autre dans le projet. Comme le souligne un de nos collègues africains, l'attente est que toute tâche supplémentaire qu'entraîne le projet doit être rétribuée, « ils veulent non seulement du pain et du beurre mais aussi du miel ».

Le recrutement des collaborateurs et des enquêteurs peut aussi être délicat et l'objet de pressions auxquelles les chercheurs locaux ne sont souvent pas en mesure de résister ; la position des chercheurs occidentaux peut alors s'avérer délicate.

Aujourd'hui, les chercheurs africains, ayant souvent suivi les mêmes écoles que les occidentaux, sont devenus, pour reprendre les termes d'un des collègues, des « chercheurs du Sud avec un arsenal conceptuel occidental ». Pourtant subsistent de vieux schémas, basés sur les situations anciennes d'absence de chercheurs locaux. L'accès au financement, aux appels à projets reste souvent difficile pour les chercheurs du Sud, en particulier s'ils ne maîtrisent pas bien l'anglais. Toutefois, actuellement les chercheurs et institutions africaines peuvent être porteurs de projets du NIH ou de certains programmes européens. Si l'accès aux ressources internationales (bases de données, ressources bibliographiques, possibilités de publier) est souvent encore plus facile pour les chercheurs d'institutions du Nord, en revanche ce sont les collègues locaux qui ont l'accès aux données et à la documentation nationale. C'est quand ces difficultés liées à l'asymétrie de l'accès aux ressources sont surmontées qu'une véritable co-construction de la recherche est possible, aspect que nous développons plus loin.

Les producteurs de données : instituts de statistique, administrations sectorielles, agences internationales

À travers leurs instituts de statistique (INS), les Etats ont la responsabilité de collecter des données sur leur territoire, en particulier les recensements. Ils doivent aussi mettre en œuvre de nombreuses enquêtes internationales aux questionnaires standardisés. Ils n'ont guère de contrôle sur le contenu des enquêtes - si ce n'est pour les EDS par exemple, un certain choix des modules – ni sur la gestion et l'utilisation des données.

Les modalités d'accès aux données sont de la responsabilité des producteurs de données qui élaborent des contrats avec les chercheurs. Jusqu'à récemment, il n'était pas dans les habitudes de nombreuses institutions africaines de partager les données. L'accès aux statistiques officielles reste généralement compliqué, à l'exception de quelques exemples de partenariats de longue date, comme entre l'INED et INSTAT au Mali. En revanche, de gros

efforts sont faits pour mettre à disposition les données des enquêtes EDS et, dans le cadre du programme IPUMS-International¹³, des échantillons de 10% des recensements harmonisés. Ces informations très riches et de grande qualité restent cependant souvent sous-exploitées.

C'est ainsi que les initiateurs du programme DEMOSTAF ont choisi d'accorder la priorité à la valorisation des données existantes en établissant des conventions avec les producteurs de données. Cette approche est particulièrement pertinente dans des contextes comme le Mali dans lesquels les problèmes sécuritaires rendent les missions de terrain impossibles pour les étrangers et très difficiles pour les nationaux. Une des originalités du programme DEMOSTAF est donc de promouvoir des partenariats entre chercheurs et collaborateurs des Instituts africains de statistique, initiative bienvenue, en particulier auprès de collègues des INS, souvent frustrés d'être limités à un rôle de producteurs de données. Ces derniers participant à toutes les étapes du projet selon leurs souhaits et leurs compétences. En général, la collaboration entre les INS et les chercheurs du monde académique ne pose pas de problème pour des analyses quantitatives, mais c'est un peu difficile pour des approches plus socio-anthropologiques auxquelles les INS sont parfois moins familiarisés.

Le cadre normatif imposé par les diverses institutions : bailleurs, autorités, comités d'éthique

Jusqu'à récemment, dans le domaine des sciences sociales, les universités du Nord comme du Sud n'avaient pas d'instances de contrôle éthique et les chercheurs jouissaient d'une grande liberté dans l'exécution des recherches. A ce peu de formalisme, succède actuellement un poids procédurier de plus en plus marqué. Globalement, un nombre croissant de procédures sont nécessaires pour réaliser des recherches : autorisations par les autorités locales, dans certains pays particulièrement pour des recherches menées par des étrangers, cadres normatifs imposés par les bailleurs et passages obligés auprès d'instances de contrôle et de Comités d'éthique. Ainsi les recherches sont cadrées par les diverses instances octroyant les financements et autorisations, ou émettant des principes qui les conditionnent. Toutes ces procédures sont payantes : le chercheur « paie pour être examiné », des coûts qui outre ceux liés à l'accès aux données existantes sont à prévoir dans les budgets de recherche. Pour le chercheur étranger, des conventions sont à prévoir dans le pays de la recherche, mais il a aussi des devoirs de rendre compte auprès de son institution d'appartenance.

Les appels à projets reflètent souvent les sujets à la mode. De façon plus subtile, certains bailleurs ont des attentes implicites, pas toujours très faciles à gérer. Les bailleurs orientent souvent les recherches par leur vision et les conditions qui définissent l'accès à leurs ressources. Par exemple, le Programme Population de l'UE au Burkina Faso¹⁴ cible des recherches « utiles », comprenant un dispositif qui permette d'utiliser les résultats dans les prises de décision. Certains programmes mettent des conditions strictes de partenariats comme ce fut le cas du Swiss Network for International Studies (SNIS) qui a financé notre enquête de 2002 sur les jeunes maliens. Ce fut l'occasion d'une dynamique de collaboration effective impliquant en particulier des jeunes maliens. Mais, à moyen terme, elle a eu un effet pervers pour le chercheur responsable auquel de nouveaux financements ont été refusés, décision justifiée par un manque de valorisation du projet dans des publications internationales de premier plan.

¹³ <https://international.ipums.org>

¹⁴ <http://www.issp.bf/images/annonces/Newsletter-spcial-atelier-Union-europenne.pdf>

Les implications concrètes des Comités d'éthique et autres instances de contrôle restent relativement rares. Au Burkina Faso, le Comité d'éthique peut demander des réorientations de sujets sensibles ou des reformulations de questions gênantes ; il a aussi interdit que des analyses des échantillons biologiques soient faites hors du pays. Les projets soumis doivent indiquer quel est le bonus pour la population. Au Sénégal, chaque année des projets insuffisamment argumentés sont refusés et un rapport annuel est requis pour permettre sa reconduction. Il existe le plus souvent une seconde procédure par une instance chargée de la protection des données, veillant en particulier au respect de l'anonymat. Le protocole de recherche et les outils de collecte sont examinés pour vérifier si l'étude est statistiquement correcte et si certaines questions sont trop sensibles ou mal posées. En revanche, aucune directive n'est donnée sur ce qu'il ne faudrait pas publier. Les recensements sont supervisés par un Comité national de pilotage, regroupant une série d'institutions.

Les collègues travaillant en Afrique de l'Ouest n'ont pas fait état d'obstacles administratifs à leurs recherches. En revanche, en Ouganda des projets auraient été refusés et des chercheurs sans autorisation, expulsés. Un des collègues précise qu'un permis de recherche est à présenter à l'administration locale et que, dans les zones sensibles, comme les camps de réfugiés ou les zones d'exploitation du pétrole, des autorisations supplémentaires sont nécessaires. Pour les chercheurs étrangers, les requêtes remonteraient parfois jusqu'au ministre ou même à la présidence.

2. La responsabilité du chercheur

Le défi de toute recherche est de produire des connaissances dans le respect de valeurs éthiques, en particulier eu égard aux trois grands principes de la recherche sur des êtres humains, au cœur d'une réflexion collective menée par les équipes de cinq observatoires de population du Sénégal et du Burkina Faso : le respect de la personne, la bienfaisance et la justice (Delaunay, 2018).

2.1. Des connaissances qui font sens, pour qui ? Les bonnes clés pour des connaissances scientifiques pertinentes, mais qui ne nuisent pas à la population

Produire des connaissances

La première responsabilité des chercheurs est de produire des connaissances pertinentes. Ils/elles ne peuvent ignorer les demandes croissantes venant de divers acteurs - institutions étatiques, organisations internationales, ONG – et les pressions diverses pour mener leur carrière. Toutefois, les collègues consultés soulignent l'importance de ne pas se limiter à répondre à des appels à projets ; d'une façon ou d'une autre, le chercheur doit être capable de s'affranchir des pressions, de jouir de la liberté de formuler son projet et ses interprétations et d'avoir accès aux informations adéquates. Il/elle doit pouvoir construire son projet sans parti pris utilitariste, en particulier à travers des phases exploratoires, souvent non financées. Pour reprendre les termes de l'un des collègues interrogés, cela peut impliquer des périodes de « précarité assumée », qui permettent d'identifier ce qui est pertinent avant de soumettre un projet aux bailleurs.

Lorsque le projet est financé, puisque l'on a accepté le financement, il faut accepter de jouer le jeu selon les orientations du bailleur. Il importe néanmoins de garder sa liberté intellectuelle et donc, lorsque cela est nécessaire, de clarifier sa position sur la base d'outils et de résultats rigoureux. Ainsi, plusieurs des collègues interrogés soulignent l'importance,

mais aussi les limites, des enquêtes purement quantitatives, particulièrement celles basées sur des questionnaires standardisés, aux catégories pré-établies de réponses. Ne donnant que peu la parole aux gens, elles n'éclairent guère sur les causes des changements et les racines des inégalités. Elles ne permettent pas de circonscrire parfaitement certaines caractéristiques comme l'unité domestique - imparfaitement décrite par la composition du ménage – ou enregistrer précisément les dates et les âges. C'est donc à une palette d'outils variés qu'il importe de recourir, question sur laquelle nous revenons plus loin.

La production de connaissances passe aussi par le traitement des données existantes. Face à la multiplication des enquêtes et au problème réel de leur sous-exploitation, la valorisation des données existantes devient une préoccupation auquel les chercheurs sont confrontés. Comme le formule un des collègues, il importe de « prendre le temps de réfléchir sur ce qui a été produit ». Les analyses complémentaires des recensements, réalisées dans le cadre du programme DEMOSTAF témoignent de leur richesse sur des sujets comme la qualité de vie des ménages ou des aspects peu abordés dans le domaine de la scolarisation (enfants hors école, abandons, éducation supérieure) ; surtout leur exhaustivité permet de mettre en évidence les situations marginales. De façon générale, avec l'importance croissante donnée à la mesure dans le cadre des OMD/ODD, il est nécessaire d'interroger de façon critique les données, les définitions des indicateurs et les façons de les mesurer.

Des connaissances qui font sens pour qui

Cette liberté du chercheur ne doit pas occulter la nécessité de réflexions sur la finalité de la connaissance, le « know why » (Mauron, 1996). Examiner la pertinence du sujet par rapport à l'objectif scientifique implique, par conséquent, de s'interroger sur sa signification pour qui. Les acteurs du terrain, les communautés, les chercheurs locaux ou étrangers, chacun voit la réalité avec sa lunette. Comme le soulignent Mondain et Bologo (2009), l'intentionnalité du chercheur est ancrée dans sa vision du monde, et le plus souvent éloignée des préoccupations de la population. Le fait d'être du cru n'est cependant pas toujours gage d'objectivité, certaines situations étant mieux saisies par un œil extérieur. L'altérité est une clé pour « revenir à l'étonnement qui fait [...] que le bon sens vole en éclats, que la certitude cède la place au doute » (Crettaz, 1993, p.11) ou pour s'interroger sur la part d'ignorance et de mystère de la connaissance (Morin, 2017). Pour le chercheur du Nord, le premier défi est cependant de dépasser un occidentalisme piégé dans la description des différences ou dans un « biais de confirmation » des préjugés tenaces sur l'Afrique.

Comme le souligne Olivier de Sardan (2008), la cohérence de l'argumentation du chercheur ne peut être acquise que par l'ancrage de ses interprétations dans le terrain. Il est alors fondamental de donner la parole à la communauté étudiée avant de construire le dispositif d'enquête. Il convient de s'interroger sur la signification que donnent les gens eux-mêmes (approche « emic ») pour construire le savoir scientifique (« etic », ce qui fait sens pour les chercheur.e.s) (Headland et al, eds, 1990). Ceci est bien illustré par les malentendus générés par les nombreux exemples de concepts « importés » inclus dans les grandes enquêtes aux questionnaires standardisés, qui ne font souvent pas sens dans la réalité locale. Ainsi des notions de bénévolat, chômage, nombre d'heures de travail hebdomadaire, de handicap... sont difficilement compréhensibles dans nombre de communautés, ou d'autres, comme celles de pouvoir, réussite, bien-être, santé subjective ou souhaits, sujettes à des interprétations diverses. Touchant à des enjeux politiques, la définition du résident et leur dénombrement sont souvent manipulées.

Partir des termes locaux aide à construire des connaissances pertinentes, par exemple, les dénominations de la parenté éclairent la signification de la famille. Plus largement, il importe d'appréhender la perception qu'a la population de son vécu (Gentelet 2009, p,147). Au Sarnyéré Dogon, la prise en compte des significations données par la population, nous a permis de comprendre des phénomènes démographiques particuliers, par exemple celui du célibat de quelques jeunes femmes dans une population au mariage universel. C'est par des détours que nous avons finalement compris qu'une coutume excluait du cercle des mariables les filles des familles non fréquentables qui, ne respectant pas certaines traditions, étaient suspectées de sorcellerie.

L'aval des autorités locales ou des chefs coutumiers joue un rôle prépondérant dans la réussite du projet, mais il importe de dépasser un point de vue qui peut être en décalage avec la vision de la population ou du moins ne pas refléter la diversité des comportements et des opinions. C'est donc la confrontation des différents points de vue qui est centrale - ceux des vieux et des vieilles, des jeunes filles et garçons - pour comprendre récolter des informations fines. L'enquête exhaustive auprès d'un groupe cible est la méthode de base pour circonscrire une thématique. Les observations participantes constituent aussi des sources particulièrement précieuses de recoupement des informations : faire ses ablutions à la mare entre femmes ou, chez les Bwa, jeune chercheur jouant au foot.

Identifier et gérer les sujets sensibles

La finalité de la connaissance, le « know-why » (Mauron, 1996) prend encore plus d'importance dans des recherches multiculturelles. On s'interroge donc non seulement sur la pertinence du sujet par rapport à l'objectif scientifique poursuivi, mais aussi de savoir si les questions de recherche sont acceptables et n'entraînent pas de conséquences néfastes pour la population. Le manuel du de la chercheur.e en santé de Harvard introduit la notion du « best interest » (HRP-103, 2015).

Dans certains contextes, l'appartenance ethnique et religieuse représentent des sujets sensibles, mais ils sont traités de façon variable. Ainsi, certaines enquêtes sociodémographiques ont supprimé la question sur l'ethnie ; dans le recensement du Burkina Faso, l'ethnie est remplacée par la langue couramment parlée dans le ménage, au Congo par la région d'origine. Toutefois, lors des entretiens, les collègues des Instituts de statistique suggèrent plutôt de maintenir la question sur l'ethnie, mais de contrôler son utilisation dans les analyses. D'autre part, les collègues maliens ne jugeaient pas problématique d'inclure la question sur l'ethnie dans notre questionnaire auprès des jeunes à Bamako¹⁵ ; en revanche, certains auraient voulu que nous supprimions celle relative à la religion. Lors de nos entretiens avec les collègues de DEMOSTAF, actifs dans d'autres pays que le Mali, l'appartenance religieuse n'apparaît pas problématique. Ainsi, la proposition de Marc Pilon de réaliser une recherche au Burkina Faso sur l'évolution de la répartition des différentes religions et sur l'enseignement religieux, et sa publication, n'ont pas soulevé de controverses (Pilon et al, 2019).

Les questions relatives à la santé de la reproduction - sexualité, mais aussi avortement, excision - ne semblent pas systématiquement poser problème. Vu le nombre de programmes de sensibilisation, « les gens commencent à s'habituer ». Ce qui semble compter c'est la façon dont le sujet est abordé et la garantie d'anonymat. Par exemple, les questions sur l'accouchement sont à débattre entre femmes. Il y a aussi des tabous spécifiques à une

¹⁵ Enquête réalisée en 2002 auprès de 2000 jeunes (voir par exemple Sauvain-Dugerdil et al, 2008).

communauté, comme le fait que la déclaration du nombre exact d'enfant attire le mauvais œil. Dans ses travaux au Kenya, c'était selon Valérie Golaz la question de la compensation matrimoniale qui était la plus délicate à aborder (Golaz, 2009).

D'autres sujets peuvent s'avérer délicats. Dans son enquête sur les perceptions des populations concernées par les observatoires de population, Nathalie Mondain mentionne en particulier un certain embarras concernant les questions touchant aux dimensions économiques dans des situations de grande précarité et, souvent, une grande gêne face aux autopsies verbales qui impliquent d'expliquer en détail les circonstances des décès de proches (Mondain et Bologo, 2009 ; Mondain, 2018, p.469-470). Dans ses enquêtes sur les migrations, Bruno Schoumacker a été amené à aborder des sujets délicats, tels celui du rôle des conflits comme facteur de migration, ou de la réception au sein du ménage d'argent envoyé par les migrants. S'agissant d'une enquête par questionnaire, lorsque la situation devenait tendue, il importait de passer rapidement à la question suivante. Valérie Golaz mentionne qu'il peut même être dangereux d'aborder de manière directe des sujets sur le droit à la terre et l'accès aux ressources, objets d'enjeux énormes et de craintes que les étrangers viennent prendre les terres.

Au-delà de l'interprétation distincte donnée au travail des enfants – dimension de la socialisation ou exploitation – la question est délicate car touchant une pratique devenue illégale. Le risque est alors de stigmatiser certains groupes. C'est aussi ce qui a fait problème avec un programme de géo référencement des établissements scolaires à Ouagadougou qui met en évidence les inégalités spatiales intra urbaines de l'offre scolaire. Plus généralement, un problème crucial est celui de la récolte d'informations désagrégées au niveau local, permettant d'identifier les différences d'une micro zone à une autre.

De multiples sujets peuvent donc s'avérer délicats, car touchant à des valeurs, enfreignant des règles ou se rapportant à des enjeux économiques ou de pouvoir. Surtout, le dialogue entre chercheurs et entre les chercheurs et la population est fondamental pour identifier les sujets sensibles et la façon de les gérer. Les pré-tests des questions, les enquêtes pilotes qualitatives et les entretiens avec des personnes ressources du domaine sont essentiels pour construire les outils d'enquêtes et de recensements. Le regard croisé Sud-Nord et emic-etic prend alors tout son sens.

Essentiellement, la gestion des sujets sensibles passe par un questionnement sur la façon d'accéder aux connaissances, le « know-how » de Mauron (1996) et les conditions de confidentialité. Il s'agit, par exemple, d'assurer le respect du libre choix individuel de répondre, ou non, dans les enquêtes qui s'adressent au chef de ménage. Les sujets délicats sont plus facilement abordés lors de rencontres informelles sans témoins. Dans l'enquête au Sarnyéré sur la mobilité des jeunes filles, c'est lors d'un trajet en charrette, que le charretier, sans témoin, a avoué que, contrairement au discours officiel, les filles revenaient parfois enceintes. Surtout, il s'agit de poser les questions de façon acceptable, de trouver les bonnes portes d'entrée. Commencer par exemple par des histoires de vie ou des questions indirectes. A cet égard, il convient d'exploiter la riche palette de méthodes qualitatives indirectes, comme demander au répondant son opinion sur des petites histoires qui mettent en scène une situation particulière.

Centrale est la protection de la sphère privée. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, le Comité d'éthique a interdit la vérification de l'excision et de poser aux enfants des questions relatives à la sexualité. Après consultation avec les infirmiers et les relais communautaires,

les tests de VIH ont aussi été supprimés dans un contexte où il n'est pas possible d'y donner les suites appropriées. Dans un cas similaire au Sénégal, il a été décidé de renoncer à transmettre les résultats.

Traitement et diffusion de l'information

La responsabilité du démographe est de fournir des chiffres fiables, garder un œil critique sur la signification des indicateurs, éviter les interprétations abusives ou biaisées. La façon de présenter les résultats est essentielle, notamment en soulignant la diversité des situations et leurs évolutions temporelles. Les résultats et leur signification scientifique doit rester sous la responsabilité des chercheurs et est à débattre parmi la communauté des chercheurs.

Cette réalité des faits est mise à disposition des décideurs et acteurs du terrain et permet d'apporter des éclairages pertinents qui dé-construisent certains à priori tenaces des institutions. Ainsi, par exemple les travaux de Véronique Hertrich chez les Bwa ont montré que les jeunes filles qui allaient travailler comme domestiques en milieu urbain n'étaient pas nécessairement des victimes d'exploitations diverses, comme cela est souvent perçu par les agences développant des programmes d'appui à cet égard (Hertrich, 2013). Comme chez les Bwa, au Sarnyéré, les témoignages de ces très jeunes filles mettent en avant une belle expérience de découverte du monde et un travail le plus souvent moins pénible que dans leur village (Sauvain-Dugerdil, 2013).

Ce sont des observations fines, le choix d'indicateurs pertinents et des analyses rigoureuses, sans jugements de valeurs – à savoir cette nécessaire de concilier la rigueur logique et la rigueur empirique soulignée par J.P. Olivier de Sardan (2008) - qui permettent au chercheur de gérer certaines attentes des divers acteurs, y compris des mandataires, eu égard à leur vision ou à la mise en valeur de leurs interventions. Ainsi, la gestion des sujets sensibles passe par la façon de les aborder, mais aussi leur traitement et diffusion. Lorsqu'ils entraînent des taux élevés de non réponses, il s'agit d'interpréter et corriger le biais éventuel. Surtout, il importe d'anticiper les éventuelles conséquences néfastes de la divulgation de certains résultats, tel le poids démographique de certains secteurs de la population, selon son ethnie ou sa religion. Par rapport au travail des enfants, par exemple, plutôt que de stigmatiser les villages qui y recourent, c'est un effort de sensibilisation qui est nécessaire.

Il importe donc d'identifier quelles informations peuvent nuire à la personne pouvant être concernée, sa sécurité, son image, sa réputation. Il y a les données qu'il vaut mieux ne pas diffuser, mais il y a aussi un devoir d'informer sur certaines réalités du terrain. Il y a aussi le problème des données qui existent mais ne sont pas utilisées, parfois perdues ; le chercheur a alors une responsabilité de mémoire. Finalement, la question est de savoir qui détient l'accès, qui décide de la diffusion, domaine dans lequel subsistent souvent des zones d'ombre. La gestion devient délicate lorsque le chercheur perd le contrôle des données qu'il a produites. Dans les grandes enquêtes, l'accès aux données individuelles est souvent restreint, ou interdit, ce qui certes est un gage de protection, mais constitue pour les chercheurs un gros obstacle pour réaliser des analyses fines.

2.2. Co-construire les recherches, leur mise en œuvre et la dissémination des résultats.

Tous nos interlocuteurs s'accordent sur la pertinence de la notion de co-construction qui semble bien refléter la préoccupation éthique centrale, à savoir "un processus de communication [...] qui commence avant le début de la recherche et se poursuit tout au long

de celle-ci", selon Valérie Delaunay (2018 p. 447). Ce n'est cependant que récemment que de véritables recherches co-construites se sont mises en place et ont transformé plus fondamentalement le jeu des acteurs. La proposition de Samia Hurst (2013) de se centrer sur les valeurs et connaissances communes permet certes de dépasser la description des différences, mais le risque est alors de nier la richesse des différences (Jacquard, 1978). Comme le soulignent les collègues interrogés, il s'agit de s'entendre sur le phénomène à circonscrire, d'être sur la même longueur d'ondes, de la conception jusqu'à la restitution, et que tous les acteurs soient parties prenantes. Il importe donc d'avoir une compréhension commune de la finalité de la recherche qui ne nie pas, mais mette en valeur, la diversité des points de vue.

La question est ici de savoir comment co-construire les recherches, à toutes les étapes. Plus qu'un partenariat formel, cette co-construction implique d'établir un dialogue capable de construire un trait d'union entre des perspectives différentes (Gentelet 2009, p.147, à propos des recherches auprès des autochtones au Canada). Cette co-construction ne peut qu'être basée sur des relations équitables entre toutes les parties prenantes : co-construire individuellement, avec les spécificités de chacun.e, pour travailler ensemble. Il s'agit donc de trouver un mode de fonctionnement qui permette de gérer des relations fondées sur une asymétrie, au cœur de laquelle se situent les inégalités d'accès aux sources de financement entre chercheurs du Nord et du Sud et, plus généralement, les inégalités économiques et de pouvoir des différents acteurs impliqués.

Co-construction : 1. Une initiative commune

Ce n'est que rarement que la co-construction entre chercheurs du Nord et du Sud commence dès le stade de l'initiative. Les grandes enquêtes internationales, décidées et conçues ailleurs, représentent des constructions exogènes, souvent imposées aux producteurs locaux de données qui n'ont pas grand-chose à dire. Pour les enquêtes nationales ou sectorielles, des groupes de réflexion et de pilotage sont généralement mis en place. Le plus souvent les divers bailleurs exigent des partenariats, mais logiquement ceux-ci se mettent en place lorsque le financement a été obtenu. Il en est de même, lorsque l'initiative vient des collègues africains à la recherche de partenaires, notamment financiers.

C'est lorsque la recherche est ancrée dans une dynamique de partenariats de longue date que des projets peuvent véritablement démarrer ensemble dès le choix du sujet. C'est en particulier le cas grâce aux liens noués par les doctorants africains venus étudier dans l'institution partenaire au Nord. Récemment, pour certains projets européens, l'initiative peut venir des chercheurs du Sud. Ainsi pour les Programme de renforcement des capacités de recherche et d'innovation dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), le demandeur peut provenir de ceux-ci¹⁶. Le programme population de l'UE, mentionné plus haut, aborde un vaste choix de sujets proposé par une série de chercheurs lors d'un processus local de concertation ; dans un second temps, le projet est validé par un comité scientifique international et sa réalisation est accompagnée par un comité national de pilotage.

Dès le choix du sujet et la conception de la recherche, les chercheurs sont amenés à prendre en compte des enjeux multiples et associer d'autres acteurs qui ne poursuivent pas forcément les mêmes objectifs. Dans certains cas, le sujet choisi peut répondre à une

¹⁶ https://eeas.europa.eu/delegations/kenya/68281/appeal-%C3%A0-propositions-programme-acp-ue-de-renforcement-des-capacit%C3%A9s-de-recherche-et_d_ru

demande. Mais les chercheurs ne sont pas au service des institutions, ils doivent garder leur indépendance, dans le but de produire de nouvelles connaissances.

Co-construction 2. Commencer ensemble

Pour commencer la recherche ensemble, il importe d'établir des conditions claires dès le départ sur le rôle de chacun – chercheurs et acteurs du terrain -, les conditions financières. Les contributions de chacun doivent être clairement définies y compris celles des administrations ou des employés sectoriels ; le montage financier doit prendre en compte les règles des bailleurs, mais être aussi basé sur une analyse des différents types de collaboration, selon les modalités du projet de recherche. C'est aussi la réalisation du projet scientifique qui est à co-construire : l'élaboration des outils d'enquête, l'identification des sujets sensibles, les résultats attendus et la façon de les valoriser (y compris les publications prévues et qui en seront les auteurs). Il importe que tous les acteurs partagent la même compréhension du projet. Appréhender sa signification pour la population permet de poser les bonnes questions de la bonne façon. L'idéal serait de construire les outils d'enquête avec des représentants de la population cible comme ce fut le cas d'une recherche au Québec (Soulière et al, 2020). Toutefois, comme le souligne un des collègues, la communauté n'a le plus souvent pas la même compréhension. Par conséquent, « il importe de lui faire comprendre la démarche et leur donner la possibilité de réfléchir sur elle-même ; en retour, ils vont éclairer ma vision. » La rencontre d'intérêts communs et la prise en compte de la signification donnée par la population est un gage de la qualité de l'information récoltée. Ainsi au Sarnyéré, sans le savoir, nous avons fait le bon choix sur l'entrée en matière en commençant par des relevés généalogiques, plutôt que par un recensement, approche classique des démographes. Comme mentionné plus haut, l'histoire généalogique rejoignait une de leurs préoccupations centrales qui ancre leur organisation sociale, alors qu'ils associent le recensement aux relevés administratifs pour la taxation¹⁷. Grâce à la rencontre d'intérêts communs, nous avons pu récolter une information unique, à savoir des généalogies orales remontant sur neuf générations jusqu'à l'ancêtre fondateur. Et pour eux, nos données fournissent des arguments utiles pour gérer des conflits fonciers

Le programme DEMOSTAF n'a pas été co-construit dès sa conception, mais sa mise en œuvre et la démarche d'analyse ont été élaborées avec les partenaires, grâce à un fonctionnement original basé sur des mobilités sud-nord /nord-sud. Toutefois, fondé sur la valorisation de données existantes, un travail en commun au niveau de plusieurs pays n'a souvent pas été possible par manque de comparabilité des définitions. Et même lorsque les questions sont identiques, les réponses peuvent refléter une compréhension et des réalités différentes (voir aussi Dasré et al, 2021). La communauté des chercheurs a donc un rôle important à jouer pour construire les questions communes et la façon de les poser. Des équipes pluridisciplinaires et pluriculturelles sont alors précieuses.

La palette des projets développés par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP, Ouagadougou) illustre bien les diverses modalités d'implication des communautés et des acteurs locaux. Dans l'observatoire de population de Ouagadougou, des relais communautaires font la liaison. Pour leur projet relatif à l'approvisionnement en eau, les communautés ont été impliquées dès le début de la réalisation, à travers l'identification des

¹⁷ Recensements contre lesquels ils ont développé des stratégies d'évitement, notamment dans une architecture labyrinthique, exemples rares de maisons en terre à plusieurs étages accolées par quartier, permettant d'échapper à l'agent recenseur.

sites, la mesure de la qualité de l'eau et l'implantation des forages. Dans le projet avec les écoles primaires, les outils de collecte ont été élaborés avec les enseignants, puis discutés lors de réunions avec les parents d'élèves. En revanche, dans le cadre du projet relatif aux vaccins, les collaborations se sont développées en cours de réalisation et dans la mise en œuvre avec les hôpitaux, des ajustements ont dû être faits, notamment pour impliquer les étudiants en médecine.

Co-construction 3. Interprétation et valorisation par qui, pour qui ?

Les suites d'un programme de recherche passent évidemment par des publications. Se pose alors la question de la juste valorisation du rôle de chacun, sachant que, par exemple, pour les collègues burkinabés une publication ne compte dans l'évaluation de leur carrière que s'ils figurent parmi les trois premiers auteurs. Les publications conjointes nécessitent aussi une vraie implication des chercheurs locaux pour éviter des maladresses qui peuvent avoir des implications politiques comme ce fut le cas d'un article basé sur un travail réalisé avec l'ISSP. L'article, publié aux Etats Unis sans avoir attendu le retour des collègues burkinabés, mentionnait que l'accès à la contraception pouvait être contraint, ce qui a entraîné de vives réactions de la part des partenaires financiers des programmes de planification familiale.

Outre les publications dans des revues scientifiques, des valorisations locales sont précieuses, par exemple sous forme d'ouvrage. Particulièrement importante est la participation d'étudiants locaux qui réalisent leurs mémoires ou leurs thèses dans le cadre du projet. Contrairement à ce qui est souvent le cas, le Programme Population de l'UE au Burkina Faso comprend une aide pour la dissémination des résultats et leurs applications. Ainsi, le volet de renforcement des capacités et transferts des connaissances prévoit la formation de journalistes locaux à même de diffuser les résultats dans une langue accessible aux communautés locales.

Au niveau local, il est souvent demandé aux chercheurs de formuler des recommandations pour les politiques. C'est ce que l'on trouve régulièrement dans les travaux des collègues africains. Toutefois, toute recherche ne peut pas forcément entraîner des implications concrètes et les démographes n'ont pas forcément les compétences, ni la connaissance des enjeux, pour formuler des propositions pertinentes pour l'action. Il convient en premier lieu de réfléchir à quoi servent les données et proposer des pistes pour aller plus loin en matière de recueil et de qualité des données, ou de poursuite des collaborations mises en place, par exemple, celles que DEMOSTAF a instaurées entre les instituts de statistique et les centres de recherche.

Les restitutions prennent de nombreuses formes, présentations lors des congrès ou auprès des institutions nationales concernées, des autorités et décideurs locaux, mais comme le souligne Nathalie Mondain (2018), il est fondamental qu'il y ait une restitution des résultats auprès des populations. Pour les observatoires de population, c'est un moyen d'éviter la lassitude et de maintenir la motivation, une bonne compréhension des objectifs et des résultats. Dans les observatoires de Niakhar au Sénégal et chez les Bwa au Mali, outre le dialogue établi par une présence régulière sur le terrain, une restitution dans les villages a fait un bilan marquant respectivement les cinquante ans et les vingt ans d'enquêtes (Hertrich et Keita eds, 2003 ; Delaunay et al eds, 2018). Chez les Bwa, un film résume les résultats en les mettant en perspective avec la situation du Mali et de l'Afrique. Par un théâtre d'improvisation et des sketches, il s'est aussi agi d'amener les participants à saisir le « chemin

de l'information » (Mondain 2018, p.477) et, comme le précise Aurélien Dasré, de faire comprendre pourquoi on pose toutes ces questions.

Plus largement, la restitution « devrait être une partie intégrante du fonctionnement des observatoires » (Mondain 2018, p.465), mais aussi, sous une forme ou une autre, pour toute recherche. Dans la ligne de Soulière et al (2020), l'un des collègues rappelle qu'il ne s'agit pas juste d'organiser des présentations des résultats, mais de mettre en place un processus d'interprétation des informations récoltées, ceci dès les enquêtes exploratoires.

Pour les communautés, les retombées sont très variables. Les recherches peuvent leur proposer des réflexions par rapport à leurs besoins spécifiques. Chez les Bwa, le projet leur a aussi transmis les données généalogiques et il a donné lieu à une collaboration avec l'Institut malien de statistique pour numériser tous les anciens recensements. Comme mentionné plus haut, les recherches de longue durée ont souvent généré des appuis concrets divers. Au Burkina Faso, la requête du Comité d'éthique de mentionner dans les projets quel sera le bonus pour la population est appliquée à travers des cadeaux variés. Par exemple, les études sur l'éducation au Burkina Faso ont conduit à la création de l'Atelier de Recherche sur l'Education (AREB), espace de réflexion critique sur la production de connaissances par les chercheurs du Sud, réunissant les chercheurs et divers acteurs dans l'administration, la coopération ou les ONG.

Lorsqu'il s'agit d'enquêtes quantitatives ponctuelles, les retours auprès des populations sont plus difficiles. Dans ce cas, c'est plutôt des restitutions auprès des chercheurs ou acteurs locaux du domaine ou des administrations qui sont réalisées.

Pistes de discussion

Nous proposons dans ce travail quelques réflexions sur l'éthique de la recherche relative aux questions de population en Afrique à partir des expériences de chercheurs du Nord et du Sud. De nouveaux défis sont liés aux évolutions actuelles sans pour autant supprimer les inégalités entre les différents acteurs de la recherche. En particulier, le développement des grandes enquêtes et l'accès à de nouvelles sources de données éloignent le chercheur des réalités du terrain. Cette distanciation est renforcée par l'institutionnalisation de l'éthique qui risque de le déresponsabiliser. Certes, les diverses instances chargées d'examiner les projets de recherche peuvent permettre d'éviter certains abus, mais nous voyons que leur mise en œuvre est souvent difficile dans les contextes mentionnés ici ; surtout, devoir payer les services des comités introduit un biais majeur dans les règles du jeu. C'est par sa pratique dans chaque contexte de recherche, que l'éthique fait sens pour la production de connaissances pertinentes pour tous les acteurs

Nous postulons que cette pratique de l'éthique est ancrée dans la responsabilité du chercheur eu égard à la signification des connaissances produites et à une véritable co-construction des projets avec les différents acteurs concernés. Pour suivre J.P. Olivier de Sardan (2008), cela implique de relier le terrain et la théorie en alliant la rigueur logique et la rigueur empirique ou, selon les termes de Mondain et Bologo (2009), de dépasser la collecte de données, pour véritablement construire des connaissances. Ceci amène à s'interroger sur la pertinence des grandes enquêtes démographiques aux questionnaires standardisés ou, du moins la nécessité qu'elles soient accompagnées de modules spécifiques à chaque population, co-construits avec elles. Ces principes sont valables dans toute

recherche, mais ils sont particulièrement pertinents pour les études démographiques en Afrique par les spécificités des sujets traités et le contexte des recherches. En effet, les questions de population traitent souvent de sujets intimes qui sont à aborder avec tact ; mais elles sont aussi au centre du fonctionnement des sociétés et donc particulièrement sensibles aux mutations socio-politiques et crises sécuritaires que traversent la plupart des pays africains. Il y a des situations dans lesquelles la connaissance ne fait pas de sens, comme mentionné plus haut dans l'exemple des tests VIH dans des contextes où il n'est pas possible de donner des suites appropriées¹⁸. Surtout elle n'acquière sa signification que lorsque qu'elle est co-construite.

La co-construction du projet de recherche constitue certainement la clé de voûte de l'édifice éthique pour que chacun des acteurs ait sa place. Chacun.e doit pouvoir y jouer le rôle qui lui convient, dans un principe d'équité des devoirs, des rétributions et d'une responsabilité partagée. C'est cette co-construction entre chercheurs du Nord et du Sud, entre chercheurs et producteurs de données et surtout entre le monde de la recherche et les communautés étudiées qui permet de produire des connaissances de qualité. La remarque conclusive du groupe INDEPTH selon laquelle « la clé de la réussite d'un observatoire de population réside dans la relation avec la population » (Delaunay, p. 457), est certainement valable pour toutes les recherches de terrain. Comme le souligne K. Gentelet (2009), le dialogue avec la population tout au long du projet permet à celle-ci de comprendre les objectifs de la recherche, condition d'un véritable consentement éclairé. Une vraie co-construction implique donc des recherches dans la durée et qui prévoient du temps et des ressources pour cette dimension relationnelle. Il convient alors de souligner la pertinence d'un programme comme DEMOSTAF qui a donné la possibilité de poursuivre des projets déjà existants.

Ce questionnement est particulièrement pertinent pour la recherche démographique en Afrique qui doit faire face aux nouveaux défis de transformations sociales, d'accès aux terrains, de nouvelles sources de données et de nouvelles exigences des bailleurs. Les conditions évoluent non seulement à travers le développement des instituts locaux de recherche, mais aussi de l'ouverture des populations à des connaissances et valeurs nouvelles qui en font des interlocuteurs avisés. Ainsi, par exemple, douze ans après la création de l'école, la population du Sarnyéré compte un petit groupe de jeunes scolarisés et, aujourd'hui, le premier étudiant inscrit à l'Université.

Mais ce qui change aussi, ce sont les conditions d'accès aux terrains, rendues plus difficiles par un phénomène d'usure et, dans certaines zones, par les problèmes d'insécurité. La saturation des populations face aux multiples sollicitations de la part de chercheurs, mais aussi de promoteurs de programmes divers, nécessite une réflexion sur la finalité des enquêtes, tant en matière de pertinence des connaissances que de retombées pour les communautés. Dans cette perspective, la dynamique de co-construction des recherches s'étend à des concertations entre chercheurs, décideurs et utilisateurs pour une bonne valorisation des résultats. Ainsi, à l'exemple des réflexions du réseau INDEPTH, se développent de plus en plus des préoccupations relatives au potentiel d'applications concrètes des recherches, à leur rôle pour « ouvrir la voie à des changements de comportements » et, plus largement, pour « donner un nouvel élan au développement »

¹⁸ Question débattue, il y a bien longtemps par le projet généalogique québécois qui a abouti à la décision de ne pas transmettre aux individus concernés leur probabilité d'être porteur d'une maladie héréditaire incurable, mais qui s'exprime tardivement dans la vie (Bouchard, 1988).

(Mondain 2018, p.477-8), en d'autres termes ouvrir des pistes pour « favoriser la recherche opérationnelle orientée vers l'action » (Delaunay 2018). Ainsi, la participation ne doit pas se limiter à fournir à la population l'information qui leur permettra de comprendre la recherche, mais collaborer et même conduire à une véritable en main de son destin¹⁹.

L'insécurité qui prévaut dans une série de zones contraint les chercheurs et producteurs de données à chercher des alternatives aux récoltes classiques de données, par exemple trouver des relais locaux, ou utiliser des données produites par les institutions et acteurs présents sur place. Au Mali, par exemple, dans les zones dangereuses, le travail actuel de préparation du recensement de la population ne se fait pas sur le terrain, mais avec les images satellites. L'utilisation de ces diverses données de substitution nécessite un regard lucide sur leurs limites qui rend d'autant plus nécessaire une connaissance du contexte. Dans de telles circonstances, un lien étroit entre production et utilisation des données doit être assuré et les utilisateurs potentiels des données bien informés, ce qui ne semble pas être toujours le cas. Ainsi, des communications scientifiques récentes, utilisant les données de la dernière enquête démographique et de santé (EDS) du Mali, proposent des interprétations erronées, car elles ne prennent pas en compte le fait qu'elles ne sont pas représentatives de l'ensemble du pays, puisque l'enquête ne couvrait pas les régions dangereuses du nord et du centre du pays.

Les nouveaux outils de collecte et les nouvelles sources d'informations posent de nouveaux défis. La saisie électronique directe des données des grandes enquêtes ouvre la possibilité d'un transfert automatique dans une base centralisée qui pourrait donc échapper aux INS. Il convient aussi de s'interroger sur les défis générés par la nébuleuse du Big Data, ces grands ensembles de données qui commencent à inonder une Afrique de plus en plus connectée. Des travaux de démographie africaine commencent à utiliser les images satellites ou diverses informations géo-référencées. Se posent alors des problèmes de confidentialité, comme toute utilisation de données désagrégées à des niveaux géographiques fins, mais aussi des problèmes d'interprétation d'informations brutes et non contextualisées.

Ainsi, de plus en plus de données échappent au contrôle du chercheur ; la question de leur qualité et de leur signification prend alors d'autant plus d'acuité. Plus largement, les interrogations sur la finalité de la connaissance et sur l'indépendance du chercheur sont centrales dans un contexte de difficultés croissantes, au Nord comme au Sud, d'accéder à des financements et face à de nouvelles demandes des bailleurs, notamment en matière d'utilité sociale. Il convient aussi de s'interroger sur les développements actuels du monde de la publication scientifique : la multiplication de revues plus ou moins sérieuses, la nécessité croissante de payer pour être publié ou du moins que son article soit en libre-accès, la concentration au sein de la nébuleuse des relecteurs du pouvoir sur l'orientation des connaissances. Ces évolutions ouvrent la voie à de nouvelles inégalités de diffusion des savoirs, mais plus largement leur « normalisation » selon les critères d'un noyau de chercheurs de référence, essentiellement occidentaux, qui s'ajoute à la standardisation des données récoltées par les grandes enquêtes, mais aussi l'uniformisation des savoirs à travers la formation des chercheurs africains dans les Universités occidentales. Le défi est donc dans une vraie décolonisation de la recherche, assurant la diversité des savoirs. Il importe aussi de bien distinguer la récolte de données statistiques à des fins de programmation, de vraies

¹⁹ Selon l'échelle de participation développée par l'IAP (International Association for Public Participation) : https://iap2.org.au/wp-content/uploads/2020/01/2018_IAP2_Spectrum.pdf

recherches destinées à comprendre les défis sociaux et proposer des pistes pour les relever. Le débat sur la finalité des connaissances et leur ancrage dans des sphères culturelles variées est d'autant plus nécessaire. Il doit mettre au centre la responsabilité des chercheurs et la sensibilisation des jeunes chercheurs dès leur période de formation.

Références bibliographiques

- Adetunji, Jacob and James Shelton (2011) Ethical Issues in the Collection, Analysis and Dissemination of DHS Data in sub-Saharan Africa. 6ème Conférence Africaine sur la Population, Ouagadougou. <https://uaps2011.princeton.edu/papers/110806>
- Bouchard Gérard (dir, 1988) *De la dynamique de la population à l'épidémiologie génétique*. Chicoutimi, SOREP.
- Cazes Marie-Hélène et Elisabeth Brown, Bertrand Floury, Albert Jacquard, Claudine Sauvain-Dugerdil (1993) Les Dogon de Boni. Approche démo-génétique d'un isolat du Mali. Travaux et Documents, 132, INED/PUF.
- Chaventré André (1983) *Évolution anthropo-biologique d'une population touarègue: les Kel Kummer et leurs apparentés*, PUF.
- Crettaz Bernard (1993) *La beauté du reste*. Editions Zoé, Genève.
- Dasré A., Gakou A.D., Hertrich V., Bahoum JP D, Bazongo B., Diawara A.K., Diop P.M., Diouf M. et Sawadogo P. (2021). Définition des ménages et mesures des structures familiales. Comparaison des recensements du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. Document de travail DEMOSTAF.
- Delaunay Valérie (2018) : Questions éthiques relatives aux observatoires de population. Chap. 22, in : V. Delaunay, A. Desclaux et C. Sokhna (eds), *Niakhar. Mémoires et perspectives*. L'Harmattan, pp. 443-462.
- Droz Yvan et Anne Mayor (eds, 2009) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Karthala, Paris.
- Gentelet, K. (2009) Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique* (48), 143–153. <https://doi.org/10.7202/039770ar>
- Golaz Valérie (2009) *Pression démographique et changement social. Vivre en pays gusii à la fin du XXe siècle*. Karthala-Ifra, Paris.
- Gomila Jacques et Marie-Paule Ferry (1966) : Notes sur l'ethnographie des Bedik (Sénégal oriental). *Journal des Africanistes*, 36-2, 209-250.
- Headland Th. N., K.L. Pike and M. Harris (eds, 1990) Emics and Etics. The Insider / Outsider Debate. *Frontier of Anthropology*, V. 7. Summer Inst. Linguistics, Sage.

- Hertrich Véronique (1996) *Permanences et changements de l'Afrique rurale: Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. CEPED.
- Hertrich Véronique et Seydou Keita (eds, 2003) *Questions de population au Mali*. Editions Le Figuiers.
- Hertrich Véronique and Marie Lesclingand (2013) Adolescent Migration in Rural Africa as a Challenge to Gender and Intergenerational Relationships: Evidence from Mali. *Annals of The American Academy of Political and Social Science*, 648.
- HRP-103 (2015) Investigator Manual, The Human Research Protection Program at Harvard Longwood Medical Area, 48 p.
- Hurst Samia (2013) L'éthique du monde en développement ? *Bioethica Forum* 6(1) 18-20.
- Jacquard Albert (1978) *Éloge de la différence. La génétique et les hommes*. Le Seuil, Paris
- Jacquard Albert (2001) *La science à l'usage des non-scientifiques*, Calman-Lévy.
- Langaney André, Jacques Gomila and C. Bouloux (1972) Bedik : Bioassay of kinship. *Human Biology*, 44 (3) , 475-488.
- Mauron Alex (1996) Ethique (essai d'une définition) in : Petit Glossaire de bioéthique.
<https://www.unige.ch/medecine/ieh2/ethiquebiomedicale/enseignement/glossaire/>
- Mondain Nathalie (2018) La restitution des résultats scientifiques dans les observatoires. Considérations éthiques des chercheurs face aux perceptions de la population. Chap. 23, in : V. Delaunay, A. Desclaux et C. Sokhna (eds), Niakhar. Mémoires et perspectives. L'Harmattan, 463-479.
- Mondain, N. & Bologo, É. A. (2009). L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 175–203.
<https://doi.org/10.7202/039772ar>
- Morin Edgar (2017) *Connaissance, ignorance, mystère*. Fayard, Paris.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre (2008) *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368 p.
- Ouattara Fatoumata et Valéry Ridde (2013) Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. A propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales* 25(2), 231-246.
- Ossipow William (1993, n.p.) : L'horizon éthique de la science. Communicationb Fcaulté des Sciences Politiques Université de Genève.
- Pilon Marc, Alice Degorce, K. Langewiesche (2019) Les enjeux des chiffres : la démographie des religions au Burkina Faso. In : Degorce, Alice Kibora, L.O., Langewiesche, K. (eds.): *Rencontres religieuses et dynamiques sociales au Burkina Faso*, Amalion, 165-196.
- Sauvain-Dugerdil Claudine (1980) Quelques aspects de la biologie évolutive de deux isolats: Indiens maya de San Antonio Palopó (Guatemala), Dogon du Sarnyéré (Mali). Thèse doctorat 1955, Université de Genève.
<https://archive-ouverte.unige.ch/documents/view/unige:104430>

- Sauvain-Dugerdil Claudine (2013) Youth mobility in an isolated population of the Malian Sahel : A mitigating factor to cope with new uncertainties or a dimension of the social disintegration ? *Annals of The American Academy of Political and Social Science*, 648.
- Sauvain-Dugerdil Claudine (2017) L'éthique en pratique dans la recherche dans les pays des Suds. Expérience au Mali. In : Claudine Burton-Jeangros, ed., *L'éthique (en) pratique: la recherche en sciences sociales*. Sociograph 34 - Sociological Research Studies.
<http://www.unige.ch/sciencessociete/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-34-sociological-research-studies/>
- Sauvain-Dugerdil Claudine, Bassoutoura Gakou, Fatou Berthé, Abdoul W.Dieng, Gilbert Ritschard and Mathias Lersch (2008) The start of the "Sexual Transition" in Mali : risks and opportunities. *Studies in Family Planning*, 39(4), 263-280.
- Soulière, M., Monceau, G., Fortuna, C. M., Mondain, N., Santana da Silva, S. & Pilotti, A. (2020). Comprendre le parcours du devenir parent. Regard sur une démarche de recherche collaborative et qualitative à l'international. *Enjeux et Société*, 7(1), 64–91.
<https://doi.org/10.7202/1069716ar>
- Soura, A, Rossier, C. (2019) L'observatoire de population de Ouagadougou : Généralités, dynamique et profil sociodémographique. In Rossier, C, Soura, A, Duthé, G (eds) *Inégalités de santé à Ouagadougou. Grandes Enquêtes*, INED.